

## Ecole André Léo de Champagné Saint-Hilaire

### Compte-rendu du 2ème Conseil d'école – 7 mars 2024 -

#### Ordre du jour :

- Effectifs de l'année en cours et de la rentrée 2024
- Le périscolaire (cantine)
- Uniformes à l'école
- Budget de l'école
- Projets de l'année

Secrétaire de séance : Céline BARDET

⇒ Présents : Mr Bosseboeuf (Maire), Mme Sorton (Adjoint chargé des affaires scolaires)  
Mme Guignard, Déléguée Départementale de l'Education Nationale  
Mmes Glize, Chambard, Chaigneau, Bardet (enseignantes)  
Mmes Bonnin, Souil, Robineau, Oble Berjji (parents d'élèves)

⇒ Excusées : Mme Nicoli (Inspectrice de circonscription) ; Mmes Guiga et Dufour (parents d'élève)

⇒ Absente : Mme Boudier (parent d'élève)

*Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2023.*

#### **1) EFFECTIFS**

##### **\*Points sur les effectifs 2023/2024**

- PS - MS : 14 + 5 + un élève porteur de handicap = 20 élèves
- GS – CP : 11 + 11 = 22 élèves.
- CE1 – CE2 : 11 + 17 = 28 élèves, dont une inclusion ITEP.
- CM1 – CM2 : 7 + 18 = 25 élèves dont 5 inclusions

Soit 95 élèves (dont 6 inclusions).

Mr le Maire nous informe qu'il a rédigé un courrier à l'intention du DASEN demandant que les élèves de l'ITEP soit réellement inscrits dans les effectifs de l'école. Lors des échanges avec l'inspection académique sur l'arrivée de l'unité externalisée à l'école, cela avait été convenu. Mr Le DASEN a répondu favorablement à cette demande.

Léna, apprentie en PS/MS, interviendra dans la classe des GS/CP à son retour de stage début avril le matin de 8H20 à 10H15 et certains après-midis selon les besoins de Magalie.

##### **\*Prévision des effectifs de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10 + une demande de dérogation	14	5	11	11	11	17 (dont 1 inclusion)	7 (dont 2 inclusions)
25		16		22		24	
87 élèves + 3 nouvelles inclusions soit <b>90 élèves.</b>							

#### **2) LE PERISCOLAIRE**

Un parent élu regrette le manque de communication entre les agents municipaux et les parents sur le déroulement de la pause méridienne (cantine + surveillance de récréation).

Mme Bardet précise que lorsqu'il y a des incidents dans la cour ou des soucis à la cantine, le personnel communal informe toujours les enseignantes qui font un relais auprès des familles. Elle explique qu'il est possible d'échanger avec Béatrice le matin ou le soir. Mais cela reste compliqué pour les parents qui ne viennent pas à l'école.

Est également évoqué la possibilité que les agents viennent se présenter aux familles lors des réunions de rentrée en début d'année scolaire.

Mr le Maire informe le conseil qu'un règlement est en cours de réflexion sur les inscriptions à la cantine. En effet, de plus en plus d'enfants s'inscrivent le matin même à la cantine en fonction du menu qui est proposé. Il est arrivé que 14 enfants soient inscrits en plus un matin car le menu était attrayant. Cela pose des difficultés pour la gestion des stocks.

### **3) UNIFORMES à L'ECOLE**

Depuis le retour des vacances d'hiver, des établissements ont testé l'uniforme dans des écoles. Un parent d'élève demande quelles sont les informations qui ont été transmises aux écoles à ce sujet.

Mme Bardet répond qu'aucun renseignement n'a été donné aux écoles. Les informations connues ont été lues dans les médias. Il semblerait, que selon les résultats de cette expérimentation, une généralisation à l'ensemble des établissements pourrait être instaurée pour la rentrée 2026.

### **4) BUDGET de L'ECOLE**

Monsieur le Maire a transmis un mail à Mme Bardet expliquant ne plus pouvoir prendre en charge le financement des transports à la piscine car celui-ci a été dépassé cette année. Un budget total sera transmis prochainement et celui-ci devra couvrir : les fournitures scolaires, les sorties pédagogiques, les transports des sorties et les transports de la piscine. Il explique que les subventions versées aux communes sont constamment en baisse.

Mme Bardet regrette fortement que l'école soit à nouveau impactée par une baisse de budget. Depuis plusieurs années, le budget diminue. Elle souligne que l'école est très vigilante aux dépenses et ne s'autorise aucun écart.

Elle précise qu'un déplacement en car sur Gençay (pour la piscine, le cinéma, l'USEP...) coûte 140 €. La natation est une activité obligatoire, inscrite dans les programmes. Les 3 classes qui vont à la piscine, doivent faire 10 séances chacune. Cela représente donc un budget de plus de 4000 €. Et les tarifs des transports risquent d'augmenter.

Selon le budget annoncé par la mairie, les familles seront davantage sollicitées pour participer à l'achat des fournitures ou pour financer les sorties.

### **5) LES PROJETS**

- **Carnaval** mardi 12 mars.
- **La grande lessive** le jeudi 21/03 avec l'aide de la bibliothèque municipale, sur le thème « LES BULLES »
- **Journée pyjama** mardi 2 avril. Travail sur l'équilibre du petit déjeuner et sur l'hygiène dentaire.
- **Semaine des maternelles du 8 au 11 avril** dans la classe des PS/MS. Des parents seront invités à venir passer une matinée en classe pour faire connaître le quotidien du vécu des élèves de maternelle.
- **Projet pluridisciplinaire autour du chien** classe des CE, au retour des vacances de printemps.
- **Projet André Léo classe des CE et des CM** en partenariat avec Moulin Boissard à Cloué (résidence de création de bandes dessinées dans la Vienne). Cette année, l'association va accueillir en résidence l'autrice Marine Blandin pour réaliser un nouvel album qui aura pour sujet Léodile Béra, alias André Léo. Mr Pierre Laurent Daurès a pris contact avec l'école pour faire un projet avec les grands.
- **Le petit tour à vélo** pour les CE et CM, le jeudi 13 juin à Saint-Secondin.
- **La fête de l'école** : vendredi 28 juin

Date du prochain conseil d'école : jeudi 6 juin à 18h00

Fin du conseil à 19H10.



La Directrice, Mme BARDET